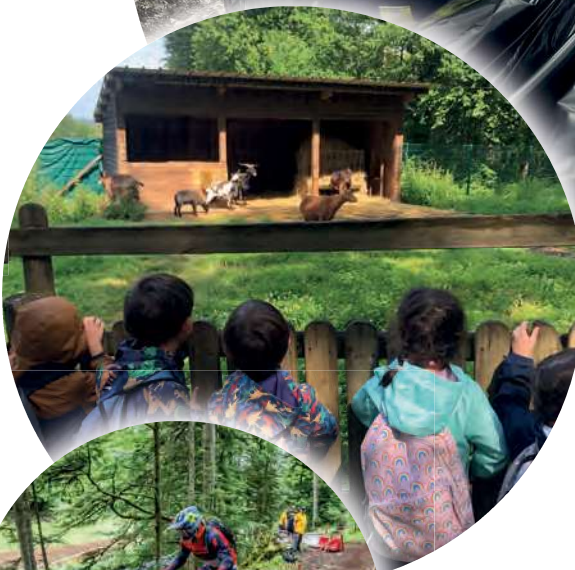


Marat

JANVIER 2025 N°24

le Mag



Marat

comme on l'aime

Sommaire

- 6 La crèche
- 8 Plan d'Aménagement Durable (PAD)
- 10 Syndicat des Eaux
- 11 14 janvier : repas du CCAS
- 12 20 mars : Hautes Terres
- 13 11 mai : commémoration
- 14 Merci les pompiers
- 15 13, 14 & 15 septembre : exposition
- 16 Décembre : marché de Noël
- 17 Les travaux de l'année
- 19 19 mai : Ligue AURA de Trial
- 21 Echo du PNRLF
- 23 L'année 2024 à l'école de Marat
- 25 Le rucher communal
- 26 Le C.N.C.L. installé à Marat
- 28 Les pompiers & la Section des Jeunes
Sapeurs-pompiers de Marat

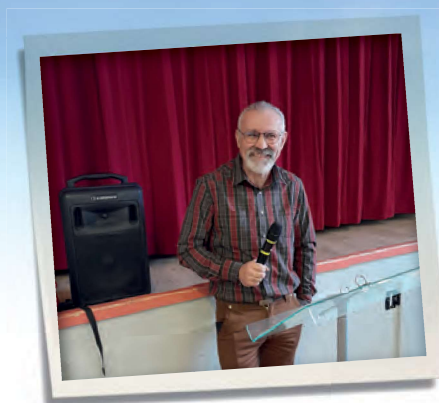
Maratoises, Maratois,

Outre une météo capricieuse, le monde est perdu, la société est fracturée, nous vivons une période d'incertitude. **LE BON SENS A DISPARU.....** Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. (Jean Jaurès)

Nous sommes toujours combatifs et déterminés pour conserver la Crèche de MARAT. Des courriers, des réunions avec les services de l'état, ALF, mais hélas personne ne veut entendre la raison et le bon sens de notre détermination. Tous disent que le nouveau projet de crèche de MARAT réalisé par un architecte à la demande du conseil municipal est formidable, et qu'il s'intègre parfaitement avec l'autre bâtiment.

Ce projet prend en compte toutes les nouvelles normes environnementales de circulation d'air, la lumière naturelle et les espaces verts. La zone humide garantit à tous une qualité de vie et de découverte.

Au fil des années, notre bourg perd de son attractivité et de son dynamisme, le conseil municipal a décidé de lancer une étude pour revitaliser le bourg et avoir une projection d'actions sur plusieurs années.



L'objectif est de créer un environnement de vie agréable pour les habitants de MARAT en répondant à divers besoins et enjeux :

- Revitalisation du bourg
- Réflexion sur le devenir du foncier existant
- Restructuration de la place, de sa végétalisation, de son fleurissement, de ses parkings
- Nouveau bloc sanitaire avec accès PMR
- Consolidation de l'activité commerciale
- Création d'espaces et de lieux de convivialité
- Enjeux environnementaux

Nous souhaitons agir avec vous, des temps de concertations seront annoncés. Suite à l'épisode de grêle survenu sur notre commune le 28 juin 2024, je voulais remercier tous les pompiers, les élus et tous les bénévoles présents qui ont géré cette crise inattendue. Comme nos finances s'améliorent suite à des efforts d'économies, nous prévoyons de réaliser de l'entretien de voirie beaucoup plus conséquent, la réfection du système électrique du clocher qui est très vieillissant, changement et installation de rideaux dans les classes et cantine à l'école façade côté entrée et encore bien d'autres travaux.....

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacun d'entre vous et à vos familles une bonne et heureuse année !

Des vœux de santé avant tout, la santé est notre plus grande richesse.

Marat

commune on l'aime

MARAT LE MAG

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARAT

N° 24 - Janvier 2025

- Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025
- Directeur de la publication : Patrice Douarre, maire
- Comité de rédaction : Sébastien Brajon, Gérard Lecoq, Charley Savy.
- Nombre d'exemplaires : 530
- Imprimé sur papier PEFC par impro-vision - Ambert



Une application pour être informé au plus près

Pour rappel, n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite «Illiwap» qui permet d'être informé des actualités de notre commune. Accessible à tous et en téléchargement gratuit, cette application fonctionne sans données personnelles ni publicité.

A vos agendas 2025

- 19 janvier : Repas du CCAS
- 26 janvier : Repas tripes-beef de l'APE
- 8 février : 1^{er} soirée du Programme d'Aménagement Durable (PAD) de Marat
- 14 février : Rencontre avec M^{me} Gluchman
- 15 février : Loto de l'APE
- 22 février : Réunion sur le frelon asiatique
- 22 mars : Concours de belote de l'APE
- 22 mars : Commémoration du 19 mars (11h)
- 26 mars : 2^{ème} soirée du PAD (avec LUP)
- Mars : Visite de printemps du rucher communal (date à venir sous réserve de la météo)
- Du 2 au 6 avril : Résidence de l'auteure/ conteuse Rachelle THOMAS
- 12 avril : Journée des chemins
- 12 mai : 3^{ème} soirée du Programme d'Aménagement Durable (PAD) de Marat
- 28-29 mai : Fête patronale
- 10-11 mai : Tour cycliste du Pays d'Olliergues
- 28 juin : Rand' Auvergne
- Juillet : Miellée du rucher communal (date à venir sous réserve de la météo)
- 26 juillet : Maratoises
- 31 juillet : Tour de France Féminin
- 24 septembre : Gaspard des Montagnes
- 19 octobre : Randonnée des châtaignes

Mairie

- Tél : **04 73 95 22 51**
- Courriel : marat.mairie@wanadoo.fr
- Site Internet : <https://www.marat.fr>
- Accueil secrétariat : Joëlle Meynadier et Lisa Briand

matin	Après-midi	
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h à 12h	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 18h
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9 à 12h	14h à 18h
Samedi	sur rendez-vous (mairie ou adjoint)	

Urgences et santé

- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Gendarmerie : **17** ou 04 73 95 50 06

Bibliothèque

Ouverture aux heures du secrétariat de mairie, et les mercredis de 10h à 12h en présence d'un bénévole

École

Tarifs cantine. Enfant : 3,30 € ; adulte : 6,80 €
Garderie
7h30 à 8h45 et 16h30 à 18h.

Maison de l'enfance, Halte-garderie Centre de loisirs

Tél. : **04 73 95 26 60**
Courriel : alsh.marat@ambertlivradoisforez.fr
Pour consulter les programmes, voir :
<https://www.ambertlivradoisforez.fr>

Zone artisanale de la Dinasse

Lots disponibles. S'adresser à la Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez.
Adrien Perret, responsable du service développement économique - 06 38 39 28 31 - adrien.perret@ambertlivradoisforez.fr

Lotissement La Bertigne 2

Lots disponibles de 10 à 15 € le m².
S'adresser en mairie, voir aussi <https://www.marat.fr>

Cimetière

Vente de concessions : durée 50 ans : 75 € le m²
Perpétuité : 120 € le m²
Vente de cases dans le columbarium : Capacité 4 urnes
(50 ans : 680 €. Perpétuité : 1 088 €)
Pour rappel, l'achat d'une concession n'est pas obligatoire.
L'inhumation en terrain commun est gratuite.
Attention, elle est autorisée pour une durée de 5 ans
(art. L.2223-1 et L.2223-3 du CGCT).

Infos Pratiques

Location de la salle des fêtes

Utilisateurs	Type de manifestation	Marat	Hors Marat
Associations	Assemblées générales, réunions, spectacles, belote, lotos	GRATUIT	350 €
Associations	Bals, thés dansants, repas dansants	GRATUIT	350 €
Particuliers	Salle sans cuisine (apéritif par exemple)	120 €	150 €
Particuliers	Salle avec cuisine (repas de famille, baptêmes, anniversaires, communions..)	170 € / jour	270 € / jour
Particuliers (Forfait week-end)	Mariages ou réveillons	270 €	430 €
Entreprises / sociétés	Sans cuisine	170 €	450 €
Entreprises / sociétés	Avec cuisine (Traiteur par exemple)	270 €	470 €

Conditions de location de la salle des fêtes

- Chèque de caution de 900 € et attestation d'assurance (pour les particuliers comme les associations).
- En cas d'annulation, 50% du montant de la location sera déduit de la caution.
- Signature d'une convention au moment de la location (obligatoire).
- État des lieux avant et après la location en présence d'un élu ou d'un employé de la mairie.
- Forfait nettoyage : 150 €. Un retrait sur la caution sera effectué dans le cas où la salle n'aurait pas été correctement nettoyée (35 €/h).
- Location avec vidéoprojecteur et écran : 60 €

Conditions de location du local associatif

- Se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Déchetterie la Paterie

Tél/fax : **04 73 95 37 85**

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	fermé
Mardi	9h à 12h	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	fermé
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h
Samedi	9h à 12h	14h à 17h

Les associations de Marat : vos contacts

Nom de l'association	Responsable	Téléphone
• Amicale des pompiers	Amandine Archimbaud	06 98 51 80 28
• Club Amitié d'automne	Joëlle Bosdecher	04 73 95 21 66
• CNCL	Geneviève Gourcy	06 59 84 48 52
• Comité des fêtes	Florent Panefieu	06 61 51 65 76
• APE	Jessica Grosjean	07 88 69 41 71
• FNACA	Paul Terrasse	04 73 95 21 50
• Gym détente	Marie-Hélène Vialle	06 99 55 10 39
	Elise Robin, prof.	06 74 56 88 73
• Jeunes sapeurs-pompiers	Alban Mathias	06 60 08 98 60
• Marat Top Danses	Louis Meurant	06 87 29 81 08
• Rucher communal	Charley Savy	06 78 39 41 78
• Société de chasse	Rémi Rolhion	06 84 33 48 11
• Référents associations :	Marie-Hélène Vialle et Sébastien Brajon	

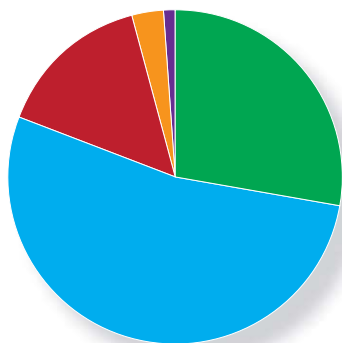
SIAEP du Fossat

La Paterie

- Président : Patrice Douarre
- Secrétaire : Suzane Nguyen Van Nhlen
- Fontainiers : Yannick Gouttefangeas, Fabien Malhière, Antoine Gourcy
- >Tél : **04 73 95 26 34**
- > e-mail : siaep-du-fossat@orange.fr
- >Horaires d'ouverture du bureau :
- du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- > (Un message sur le répondeur indique les coordonnées du fontainier)

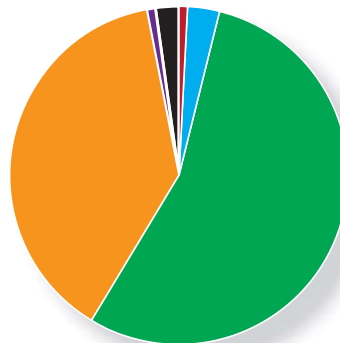


Section de fonctionnement 2023



Dépenses de fonctionnement

● Charges à caractère général	165 596 €
● Charges de personnel et frais assimilés	308 787 €
● Charges de gestion courante	88 371 €
● Charges financières	14 943 €
● Opération d'ordre de transfert entre section	7 362 €
Total dépenses de fonctionnement	585 059 €



Recettes de fonctionnement

● Atténuations de charges	1 431 €
● Produits des services, du domaine et ventes diverses	25 661 €
● Impôts et taxes	414 939 €
● Dotations, subventions et participations	293 169 €
● Autres produits de gestion courante	9 595 €
● Produits spécifiques	989 €
Total recettes de fonctionnement	745 784 €

Section d'investissement 2023

Dépenses d'investissement

● Emprunts et dettes assimilés	45 101 €
Les travaux qui rentrent en investissement en 2023 :	
● Reprise concessions cimetière	3 794 €
● Vidéo projecteur SDF	1 466 €
● Piste forestière suite 21 969 € + Geoval 1320 €	23 289 €
● Achat terrain Barrate	2 000 €
	Soit un total de 30 549 €
● Déficit	146 146 €
● Éclairage SIEG	6 135 €
Total dépenses d'investissement	227 931 €

Recettes d'investissement

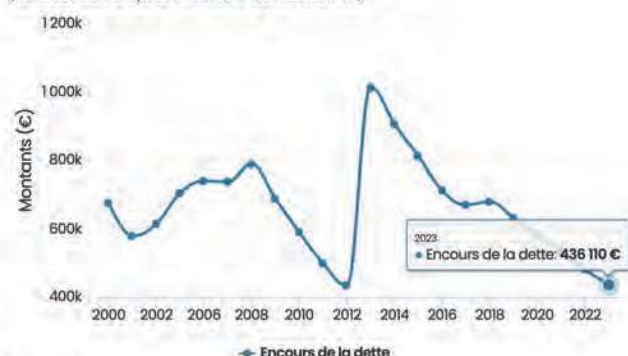
● Subventions d'investissement	6 198 €
● Excédent de fonctionnement	31 297 €
● Amortissement	7 362 €
Total recettes d'investissement	44 857 €

Taux endettement de la commune * Tout apparaît en 2024 avec 110 959 €

L'encours de la dette représente la somme que Marat doit rembourser aux banques. La somme présentée ci-dessous représente l'encours total au 31 décembre. Voir : <https://www.journaldunet.com/business/budget-ville/marat/ville-63207>

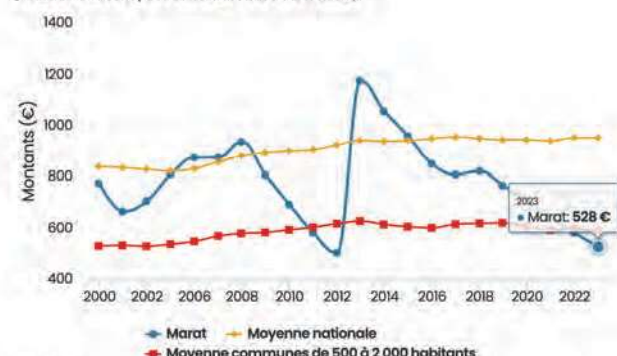
Dette de Marat

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Dette par habitant de Marat

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



La crèche, un dossier épineux !

Nous sommes nombreux à entendre beaucoup de choses sur la crèche à Marat et sa possible fermeture. Mais qu'en est-il réellement ? La première inquiétude des jeunes parents est légitime : si la crèche ferme, comment faire garder ses enfants pour aller au travail ? La seule présence des assistant(e)s maternel(le)s ne sera pas suffisante pour couvrir tous les besoins. Sur ce point, nous pouvons vous rassurer : il restera bien un système de garde collectif pour les 0-3 ans sur le secteur. Mais voilà, si aujourd'hui la crèche est à Marat, la communauté de communes Ambert Livradois Forez (ALF) prévoit dans un avenir proche de la transférer en totalité à Vertolaye.

Pour quelles raisons ?

L'offre actuelle en nombre de places est insuffisante, et la configuration actuelle de la crèche maratoise ne permet pas de recevoir plus d'enfants. Fort de ce constat, en janvier 2022, l'équipe municipale de Vertolaye annonce dans son bulletin annuel, puis quelque temps plus tard dans La Montagne, son projet de rénovation d'école et de création d'une micro-crèche permettant l'accueil de 10 enfants.

A cette époque, passé la surprise de voir émerger une structure d'accueil pour jeunes enfants en pleine zone SEVESO, c'est le contentement qui prévaut : cet accueil complémentaire est le bienvenu !

Mais alors, direz-vous, pourquoi tout ce remue-ménage ?? Et bien... depuis janvier 2022, la situation a quelque peu changé. Soucieux des coûts de fonctionnement, ALF prend conscience qu'il y aura 2 établissements distincts à moins de 5 minutes l'un de l'autre et qu'il serait judicieux d'optimiser ces dépenses, notamment en terme de personnel, en n'en laissant qu'un seul. Ainsi, comment procéder ? La crèche à Marat étant déjà existante, le plus simple serait d'annuler tout simplement l'ouverture de la micro-crèche de Vertolaye.

Seulement... des annonces ont été faites ! Des places supplémentaires ont été annoncées !! et des subventions ont été accordées à Vertolaye pour le projet commun « rénovation d'école et ouverture de crèche »

Difficile dans ce cas de faire machine arrière... D'autant que Vertolaye a déjà pris des engagements et commencé ses travaux sur les bâtis des écoles...

Qu'à cela ne tienne, on va fermer la crèche de Marat !

Donc, ALF décide de fermer une crèche :

- qui fonctionne bien,
- avec une structure de 20 places plutôt récente (elle fêtera ses 20 ans cette année),
- située en dehors du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) d'EuroAPI,
- adjacente au centre de loisirs (pratique pour les familles)
- dans un cadre naturel privilégié
- et disposant de places de parking pour l'arrivée et le départ des familles...

Pour créer une crèche de théoriquement 30 places à Vertolaye :

- avec un stationnement plus que restreint, comme on peut déjà le constater à l'heure d'ouverture des écoles,
- avec un accès par des marches, (difficile en poussette) et situé en plein milieu d'un carrefour,
- en pleine zone SEVESO: la zone s'arrête au milieu de la cour d'école maternelle et c'est justement ce bâtiment qu'on dédie à la future crèche...

Conscients de ces éléments, nos élus ont tout d'abord cru à une erreur : ce n'est pas possible !!

Puis, ils ont dû se rendre à l'évidence : si nous voulons conserver la crèche sur Marat, ils se doivent de proposer un projet alternatif afin de proposer un nombre de places au moins équivalent à celui de Vertolaye. Une étude a donc été faite et un plan d'une nouvelle crèche élaboré, qui serait situé en contrebas de la crèche actuelle. De nombreuses réunions ont été organisées, sans gain de cause pour notre commune. Pire que ça, à l'heure où nous écrivons cet article, **aucun élu n'a pu avoir un visuel du projet proposé par la commune voisine !** Il n'y a probablement rien à cacher, alors pourquoi cette réticence ?



Où en est-on aujourd'hui ?

En septembre, les premier et second adjoints ont été invités en sous-préfecture pour évoquer le projet de déménagement de la crèche à Marat. Étaient présents : M^{me} La sous-préfète, DREAL, DDT, ARS, CAF, Conseil départemental-PMI, ALF, élus de Vertolaye et de Marat. Sans aucune conversation, il a alors été précisé que la décision **de fermer la crèche de Marat était entérinée** et que seul un avis négatif de la PMI (notamment en regard du PPRT de EUROAPI) pourrait potentiellement empêcher l'ouverture d'une crèche à Vertolaye et par conséquent une fermeture de la crèche à Marat. Les élus ont alors dénoncé cet état de fait et rappelé que Marat devait proposer une option alternative à ce déménagement et que la décision serait prise par la commission enfance-jeunesse de manière équitable et impartiale !!! (Marat a proposé un projet alternatif à proximité de la crèche actuel augmentant significativement la capacité d'accueil, dans un bâtiment dédié aux nouvelles normes de sécurité et environnementales)

En décembre, la mauvaise nouvelle est tombée. Malgré un avis défavorable de la PMI, sans aucune consultation et sans doute sans tous les éléments du dossier maratois, Lionel Chauvin, Président du Conseil Départemental du Puy de Dôme, a quand même décidé d'accorder l'exercice d'une crèche à Vertolaye (accord du 29 octobre 2024).

Vos élu(e)s ont jugé cette décision grave, contraire au respect de nos lois visant à la protection de notre jeunesse. Ils dénoncent une pratique déloyale, basée sur des fausses informations et qui consiste à priver notre commune d'un équipement majeur à l'actif de son dynamisme, au profit d'une commune limitrophe déjà

bien dotée, sans aucune concertation et surtout sans jamais avoir entendu l'argumentaire du dossier maratois. Ils soulignent également un fonctionnement anti démocratique plus soucieux du jeu politique que de l'intérêt général. Loin de nous l'idée de querelle de clocher avec Vertolaye ou d'un refus systématique des décisions d'ALF, mais uniquement de la logique, de la praticité et le souci de l'intérêt général pour les familles et pour les enfants du territoire. Début janvier, nous avons décidé de faire valoir notre position sur le journal La Montagne puis sur France 3, afin que tous les élus et administrés du territoire soient informés de la situation. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous préparons l'accueil de Mme la sous-préfète d'Ambert en février ainsi que le rendez-vous avec M. Lionel Chauvin en mars.

Notre combat contre l'injustice de cette décision infondée, la manipulation et de la mauvaise foi de certain, n'est pas terminé. Nous ne lâcherons rien.



Nuisances sonores

Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins. Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter certaines règles et de faire preuve de bon sens ! Nous constatons une recrudescence de remontées de riverains dérangés par le bruit de motos enduros ou cross en terrain privé mais à proximité de maisons d'habitations. Il va de soit que le plaisir des uns doit prendre en compte le voisinage et le bien-être des autres, en respectant des durées et horaires raisonnables de pratiques.

Quand peut-on parler de nuisance sonore ?

Contrairement aux idées reçues, les nuisances sonores ne se produisent pas que la nuit. Plusieurs bruits émis en pleine journée peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage. Ces sons peuvent devenir des nuisances en raison de leur répétition, de leur intensité ou leur durée (article R. 1336-7 du Code de la santé publique).

Le Code de la santé publique différencie trois catégories de bruits de voisinage :

- **Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.** Par exemple des bruits provenant d'une chaîne hi-fi, d'abolements, d'appareils électroménager,

de travaux de bricolage... ;

- **Les bruits provoqués par des activités** (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle) ;
- **Les bruits provoqués par des chantiers**

Les éléments constitutifs de l'infraction varient pour chaque typologie de bruit.

Quelles sont les heures de nuisance sonore ?

On peut parler de nuisance sonore à toute heure du jour ou de la nuit dès lors qu'il y a, encore une fois, répétition, intensité ou durée des sons considérés comme gênants. En revanche, certaines activités bruyantes sont réservées à certaines plages horaires uniquement. C'est notamment le cas des **travaux bruyants**, qui sont généralement interdits entre 20h et 7h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés. Les petits travaux de bricolage, eux, peuvent généralement être réalisés entre 8h et 12h, entre 14h et 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches.



**BRUITS
de voisinage**

**Tous responsables
Tous concernés**

En Mouvement

La réflexion avance et se structure

Depuis mai 2022, votre équipe municipale s'est engagée pour parvenir avant l'été 2025 à l'élaboration d'un Programme d'Aménagement Durable (P.A.D.) visant à recenser, chiffrer et ordonner les actions à entreprendre pour revitaliser notre centre bourg.

Après une première collaboration (2022-2023) avec les services compétents en urbanisme du PNR Livradois-Forez, du Conseil en architecture et urbanisme du Puy-de-Dôme (C.A.U.E.) et de notre communauté de communes Ambert Livradois Forez, une note d'enjeux a été établie. Celle-ci a permis, avec l'appui de la direction de l'Habitat et du Cadre de vie du département du Puy-de-Dôme de lancer en 2024 la consultation nécessaire pour trouver une équipe pluridisciplinaire à même de nous accompagner pour produire le programme pluriannuel d'actions à mener. Cette démarche est devenue obligatoire pour accéder aux diverses subventions auxquelles notre commune pourra prétendre. En parallèle, le premier semestre 2024 a permis la constitution d'un groupe d'habitants désireux de collaborer au devenir de notre commune. Trois réunions ont eu lieu et ont permis d'élaborer des propositions et de tester grandeur nature la vocation d'espace de vie sociale de la maison Pouzet qui fut une réussite, et d'expérimenter une fête des voisins en centre bourg.

Parmi les propositions du groupe d'habitants*

Favoriser la convivialité

- recréer un lieu de vie sociale
- réunir anciens et nouveaux habitants
- concevoir une maison intergénérationnelle
- organiser une fête des voisins

Rendre notre bourg plus accueillant

- favoriser l'implantation de nouvelles activités
- re-végétaliser la place
- donner envie de faire une pause
- mieux gérer les places de stationnement

Prévoir de nouveaux aménagements

- des toilettes publiques
- un arrêt de bus
- une aire de jeux pour les enfants
- un espace détente avec un point d'eau

*liste non exhaustive



C'est quoi un PAD?

Il s'agit d'une étude qui comprend :

- Un diagnostic permettant de dégager des enjeux (analyse socio-économique, habitat, espaces publics, déplacements)
- Des stratégies d'aménagement
- Un programme prévisionnel d'actions

Il a pour but :

- D'avoir une vision globale d'aménagement et de revalorisation des espaces publics et des équipements
- De mieux maîtriser l'urbanisme et la prise en compte des problématiques d'habitat, de commerce et d'environnement
- De créer un cadre de vie qui réponde aux besoins actuels et futurs des habitants et usagers de la commune



Le Laboratoire d'Urbanisme Pluriel (LUP) choisi pour élaborer le P.A.D.

Suite à l'appel d'offres lancé mi-juillet, et conformément aux différentes procédures administratives, l'agence LUP a été retenue fin octobre dernier. Avec des références significatives tant en terme d'accompagnement similaire que sur des opérations de plus grande envergure, cette agence entend bien se nourrir de la réalité maratoise avec 3 résidences de 3 jours intégrant des ateliers participatifs, avant de nous livrer ses conclusions. Votre équipe municipale attend de ces professionnels une vraie capacité à proposer une programmation d'actions concrètes en adéquation avec les capacités financières de Marat. Leur vision d'ensemble, nourrie de réalisations d'autres territoires, doit participer à mettre en cohérence nos différents projets selon un planning réaliste. Parmi les sujets au coeur de la réflexion : l'héritage historique, l'offre de logements, l'espace public, le commerce, la mobilité, la vie culturelle et associative, les équipements



Anaïs Nicol



Florian Carrot



Rémi Bonnefoi

Coût du programme : 29 950 € dont 12 000 € d'aide du département et 5 000 € d'aide d'ALF

Première résidence

Après le lancement officiel du projet en novembre 2024, LUP a proposé, pour démarrer son étude, une enquête qui va lui permettre de faire le point sur les atouts et faiblesses de notre commune. Nos trois intervenants ont également sillonné le bourg du 8 au 10 janvier dernier pour leur première résidence. Une soirée du projet s'est déroulée avec une vingtaine de personnes dans l'assistance. Un comité technique a également eu lieu.

Quel est le diagnostic ?

Situation géographique

- La RD906 est un axe structurant reliant Ambert à Thiers, le bourg en étant éloigné de 2 km
- Malgré le fait que le bourg de Marat ne soit pas une centralité comme Ambert ou Thiers, il est remarquable de disposer d'équipements comme l'école, le multi-accueil, un hôtel restaurant, une épicerie-boulangerie
- Les déplacements domicile-travail sont massivement dirigés vers Ambert
- Une offre commerciale globalement concentrée à Ambert et Courpière, ce qui rend possible une offre de proximité.
- Une commune au coeur du PNRLF appartenant à un EPCI de 58 communes
- En terme de tourisme, un positionnement intéressant et une offre d'hébergement en gîte qui semble très appréciée

Portrait du territoire

- L'érosion de la population semble se stabiliser
- Un solde démographique contrasté mais un vieillissement de la population
- Un territoire où la population est plutôt moins riche et avec une part de chômeurs parmi les 15-64 ans plutôt plus importante qu'au niveau du département
- Pour Marat, une quasi disparition de l'activité industrielle et agricole
- EUROPAPI, une entreprise structurante pour l'emploi à l'échelle de l'EPCI

Mobilités

- Des initiatives de la part des collectivités pour améliorer l'offre de mobilité
- Mais des questions se posent sur les possibilités de liaisons douces entre communes (dûes au relief)

Santé

- Une offre de santé en retrait malgré un accroissement de l'offre sur Olliergues

Cadre de vie et logement :

- Un paysage contrasté ponctué de nombreux hameaux
- Une centre bourg qui ne concentre qu'une petite partie de l'offre de logements
- Un bâti simple et cohérent, parfois peu respecté ou mis en valeur
- Une part très importante de résidences secondaires mais très peu de locatif
- Un taux de production de nouveaux logements faible

Espaces publics et vitalité

- Un enjeu fort de maintien de l'offre commerciale, notamment l'hôtel-restaurant, l'épicerie-boulangerie, la Maison Pouzet
- L'impasse Saint Clair est au coeur de la centralité maratoise, mais un statut de place à affirmer à l'arrière de l'église
- La maison Pouzet, un lieu clairement à réactiver mais dont la rénovation pourrait nécessiter un investissement important
- Un parvis de l'école en retrait avec un rapport à l'espace public peu convivial
- Des conflits d'usages piétons-voitures dans le coeur du bourg (étroitesse des trottoirs par exemple...)
- Une route départementale qui traverse le bourg, source de nuisances
- Une rue secondaire en direction de la zone humide peu mise en valeur
- Mais de belles perspectives avec la zone humide, les locaux associatifs et la salle des fêtes, le vallon de l'impasse des chasseurs, le multi-accueil...

Les prochaines étapes :

Résidence 2 : les mercredi 26 mars 2025 - jeudi 27/03 et vendredi 28/03

Soirée du projet le mercredi 26/03 de 18h à 20h30

Résidence 3 : les lundi 12 mai 2025 - mardi 13/05 et mercredi 14/05

Soirée du projet le lundi 12/05 de 18h à 20h30

Finalisation du P.A.D. en juin 2025

L'eau, nos syndicats sous pression

Mot du président du SIAEP du Fossat

Une nouvelle année vient de s'écouler riche en événements pour laquelle nous avons œuvré à sauver une structure qui fonctionne très bien, une équipe volontaire et déterminée à assurer leur mission de distribuer une eau de qualité, contrôler, surveiller et détecter les fuites.

Voici les actions menées pour fusionner les 2 syndicats FAYE et FOSSAT et maintenir un service de qualité à coût maîtrisé.



10 janvier 2024	Réunion avec les Sous-Préfètes d'Ambert et de Thiers, qui demandent que le projet de fusion soit plus ambitieux et concerne plus de communes, voir plus de syndicats.
19 janvier 2024	Réunion avec le Député M.Chassaigne - proposition, des syndicats d'aider ALF dans la mise en place d'un service technique communautaire d'eau potable.
23 janvier 2024	Réunion des S.I.A.E.P de La Faye, du Fossat et du Bas-Livradois - le S.I.A.E.P du Bas-Livradois ne souhaite pas fusionner avec d'autres syndicats.
13 février 2024	Arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre résultant de la fusion des S.I.A.E.P de La Faye et du Fossat.
16 février 2024	Réunion de la DDT 63 pour un échange sur la gouvernance de l'eau dans le département du Puy-de-Dôme.
19 mars 2024	Réunion avec les Services de gestion Comptable de Thiers et d'Ambert pour préparer la fusion des 2 syndicats au 1 ^{er} juillet 2024.
25 mars 2024	Réunion avec le Préfet du Puy-de-Dôme, ALF et les S.I.A.E.P de la Faye et du Fossat - le Préfet souhaite que les compétences eau de toutes les communes du territoire d'ALF soient gérées par une seule entité, soit un seul syndicat intercommunal, soit un service communautaire d'ALF Cette demande est refusée par les S.I.A.E.P de La Faye et du Fossat (les syndicats n'ayant pas la capacité personnel et ALF n'ayant pas la compétence technique)
21 mai 2024	5 ^e réunion du Comité de Pilotage pour l'étude du transfert des compétences eau à ALF; organisation des futurs services communautaires eaux par secteur.
28 mai 2024	Réunion avec la Sous-Préfète d'Ambert pour présenter le projet de fusion des 2 syndicats.
24 juillet 2024	Réunion avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour présenter le projet de fusion des 2 syndicats et demander des éclaircissements sur les subventions octroyées par l'Agence pour l'eau potable.
28 août 2024	Courrier envoyé au Préfet du Puy-de-Dôme par les 2 syndicats pour demander une rencontre.
9 octobre 2024	Annnonce du Premier Ministre de la fin du transfert obligatoire des compétences eau aux communautés de communes au 1 ^{er} janvier 2026.
17 octobre 2024	Conférence Départementale de l'eau à Riom.
17 octobre 2024	Vote au Sénat d'une proposition de loi maintenant les compétences eau facultatives pour les communautés de communes et supprimant l'échéance du 1 ^{er} janvier 2026.
18 octobre 2024	Examen en cours par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale de la proposition de loi votée au Sénat le 17 octobre 2024.

Il y a eu près de 50 réunions entre 2015 et 2024 sur le transfert des compétences eau et la fusion des S.I.A.E.P. de La Faye et du Fossat, sans compter les réunions des deux comités syndicaux et les réunions techniques avec les bureaux d'études mandatés par TDM et ALF

MESSAGE DU S.I.A.E.P. de la Faye

Marat est membre du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de La Faye qui fournit une partie de la commune en eau potable. La période de facturation de l'eau allait jusqu'à présent du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. A compter du 1^{er} janvier 2025 elle correspondra à l'année civile et ira donc du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette disposition facilitera une meilleure compréhension par les abonnés des tarifs de l'eau qui seront votés chaque fin d'année par le Comité Syndical pour l'année civile suivante.

En conséquence, la période de relève des compteurs d'eau aura dorénavant lieu aux mois de novembre et de décembre. Les abonnés recevront leur facture de solde d'eau en début d'année suivante, et ceux qui consomment plus de 24 m³ par an recevront une facture d'acompte au mois de juillet ou d'août à valoir sur la facture de solde du début d'année suivante. Cette facture d'acompte représente 60% de la consommation de l'année précédente sans abonnement ni redevance de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Comme les compteurs d'eau sont presque tous équipés d'un module radio permettant de les relever à distance sans pénétrer dans les habitations, le changement de la période de relève sera transparent pour les usagers.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce changement, vous pouvez contacter le secrétariat du S.I.A.E.P. de La Faye au 04.73.53.56.53.

Janvier

Les anciens se retrouvent autour d'un repas

Le traditionnel repas des plus de 65 ans de la commune, offert par le CCAS (Centre communal d'action sociale), s'est déroulé le 14 janvier à la salle des fêtes en présence de Patrice Douarre, maire, des bénévoles du CCAS et des élus municipaux.

Les seniors, « par leur engagement et leur expérience, apportent beaucoup à la vie de la commune », selon le premier magistrat. Il a souhaité un prompt rétablissement à tous ceux qui pour des raisons de santé ou en maison de retraite n'ont pu être présents.

Les convives ont ensuite pris l'apéritif avant de partager l'excellent repas élaboré par le restaurant Le Marat. Il faut ajouter que les plus de 65 ans n'ayant pu assister au repas ont reçu un colis pour les fêtes de Noël.



Février

Repas tripes

Le 4 février, l'association des parents d'élèves a organisé sa traditionnelle tripe à la salle des fêtes. Les bénévoles de l'association avaient endossé le costume de cuisinier pour servir près de cent vingt convives venus déguster ce repas typique de saison. Quelques élus de la municipalité n'ont pas manqué ce rendez-vous en soutien à l'équipe de l'APE. Cette manifestation a connu un beau succès.



Mars

Concours de belote



Samedi 9 mars le concours de belote organisé par l'association des parents d'élèves a réuni une cinquantaine de doublettes, soit une belle réussite. Toutes les doublettes ont été récompensées. Les fonds récoltés permettront d'aider au financement des différentes actions en faveur des enfants.

Commémoration du 19 mars 1962

En souvenir à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



Escapade maratoise pour les Hautes Terres



Sortie printanière à Marat pour les Hautes Terres. Ils étaient 67, mercredi 20 mars, pour découvrir la commune de Marat. Deux circuits de 7 km et 11 km permettaient de traverser les lieux-dits, le Champsorel, le Crouhet, La Penderie, et d'admirer les ruines de la tour de Grippel (ancien donjon circulaire) et le château du Teilhet (bâtiment du XV^e siècle classé au titre des Monuments historiques).

Cette sortie s'est faite avec des températures exceptionnellement douces pour une fin mars. La randonnée s'est achevée par un pot de l'amitié offert par la mairie de Marat.

Auril

Une bien belle mobilisation pour la journée des chemins



Motards, quadeurs, chasseurs, randonneurs, élus et autres se sont donnés rendez-vous le samedi 13 avril pour une nouvelle édition de la journée des chemins. Après une belle participation en 2023, une quarantaine de bénévoles ont à nouveau œuvré pour entretenir les chemins communaux et nous pouvons les féliciter.

Au programme de cette année, les chemins des Drayes au Teilhet, la Combas, Baraduc, la Paterie, la Frontrotte et les Planchettes. Equipés de tronçonneuses, débroussailleuses, cisailles et croissants, tous ont mis du cœur à l'ouvrage sous un beau soleil.

Le déjeuner offert par la municipalité et la société de chasse, s'est déroulé aux Chambades, lieu devenu un rituel, chez notre ami Jean-Claude Rollier. Un peu de repos, un bon casse-croûte et surtout beaucoup de convivialité venaient clôturer cette agréable et productive matinée. Pour prolonger l'après-midi, quelques bénévoles sont venus tester le nouveau terrain de pétanque au fond du bourg, aménagé en prévision de la fête patronale des 8 et 9 mai.

Mai

Un mois de mai riche en animations

La dynamique commune de Marat a connu un mois de mai où festivités et animations se sont succédées tous les week-ends.

Les 4 et 5 mai, place au sport avec le Tour Cycliste du Pays d'Olliergues. Organisée par l'UCAA, notre commune était le point d'arrivée du contre la montre du dimanche matin et le départ de la spectaculaire étape Marat-Le Brugeron.



Les 8 et 9 mai était organisée la traditionnelle fête patronale. Celle-ci débutait le mercredi après-midi avec un concours de pétanque réunissant pas moins de 34 doublettes. En soirée, le repas choucroute était particulièrement apprécié avec le temps maussade. Le jeudi, videgrenier, exposition de vieilles voitures et mobylettes, démonstrations de danses, balade à poney, attractions foraines, animations des pompiers et autres activités venaient rythmer le bourg. Cette fête se terminait par le bal des conscrits.

Samedi 11 mai, la commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de Madame la sous-préfète Mireille Higinnen-Bier, du maire Patrice Douarre et de ses adjoints, de la gendarmerie, des pompiers & JSP et des membres des sections des anciens combattants. La fanfare de Marsac-en-Livradois a accompagné la cérémonie en jouant les musiques d'usage.

(Ne pas oublier, un devoir de mémoire.)



Dimanche 19 mai, rendez-vous était donné aux amateurs de moto au lieu-dit «La Croix de Hérès» pour une manche du Championnat de Ligue Auvergne Rhône Alpes de Trial.

Samedi 25 mai, la municipalité organisait sa demi-journée du fleurissement du bourg. Elus et bénévoles se réunissaient pour égayer le bourg et parfaire sa beauté.

Pour le dernier week-end de mai, les résidents de la Bertigne et de la Maison Blanche se retrouvaient une nouvelle fois pour la fête des voisins. Samedi soir, le groupe nouvellement constitué pour la redynamisation du bourg, organisait également une première édition de la fête des voisins dans le centre village.

Juin

Les voitures anciennes font étape à Marat



Juillet

Le 20 juillet était la journée choisie pour l'extraction, ouverte au public, des cadres de miel du rucher communal.

Une quinzaine de personnes se sont ainsi réunies pour assister et écouter Louis. Malgré une année compliquée, près de 30 kilos ont été extraits, cette production a rapidement trouvé preneur.



Test bar associatif



Mais aussi l'ouverture d'un bar associatif éphémère le 11 juin à la Maison Pouzet par le groupe bénévole de redynamisation du bourg de Marat, avec le soutien du comité des fêtes et de la municipalité.



Le 27 juillet, le comité des fêtes organisait ses Maratoises. Après le succès de la fête de la moisson en 2023, retour à une édition plus classique mais non moins savoureuse. Ainsi les quelques 250 convives pouvaient apprécier le spectacle latino de Pedro Panama en dégustant les côtes de veau grillées au braséro. En fin de soirée, la municipalité offrait un feu d'artifice.

Merci les pompiers

Heureusement, bien souvent, nous côtoyons ces hommes et ces femmes, la plupart volontaires dans nos campagnes, pour le passage des calendriers, dans les fêtes patronales ou malheureusement parfois lors d'accidents. Nous ne nous rendons souvent pas compte de l'investissement et du niveau d'organisation à tous niveaux que cela requiert. Mais le vendredi 28 juin 2024 en fin d'après-midi, un orage de grêle sans précédent de mémoire



grêlant plusieurs heures après l'orage



de Maratois s'abattait sur nos communes, ne laissant que fracas et désolation.

Et c'est là que nous avons découvert ou redécouvert ce qu'était la solidarité, la chaleur humaine et l'entraide. C'est là qu'a été mis en valeur le courage et le dévouement de nos sapeurs-pompiers, ouvrant jusqu'à pas d'heure, dans des conditions plus que délicates, ayant toujours un mot ou une attention sympathique pour chacun. Alors aujourd'hui, plus de 6 mois après certes de nombreux dégâts restent à réparer, le traumatisme reste encore vif, mais à l'unisson, tous les habitants de Marat et alentours peuvent dire

BRAVO et MERCI, MERCI, MERCI LES POMPIERS.

On n'a pas besoin de super heros, nous avons besoin de vous !

Comme c'est le cas pour de nombreux centres d'incendie et de secours en France, nous avons plus que jamais besoin de recruter des sapeurs-pompiers volontaires pour assurer les secours sur notre secteur.

Les sapeurs-pompiers volontaires participent sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (protection des personnes, des biens et de l'environnement). Ils représentent 88 % des effectifs des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme; c'est 98% pour la compagnie d'Ambert.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme (Sdis 63) recrute régulièrement de nouveaux sapeurs-pompiers. Si vous souhaitez vous engager pour aider votre prochain tout en ayant une autre activité professionnelle, le statut de sapeur-pompier volontaire peut vous permettre d'y parvenir.



Centre Bourg



Lotissement La Bertigne

Nous n'avons pas besoin de « héros », mais simplement de citoyens du quotidien, comme vous, capables d'offrir un peu de leur temps.

Nous en sommes presque toutes et tous capables ! Après quelques tests, vous recevrez une formation adaptée pour vous permettre d'intervenir et de répondre à toutes les missions en équipe et sous la responsabilité d'un commandant des opérations de secours.

(Je suis trop vieux). La moyenne d'âge des sapeurs-pompiers engagés est de 35 ans et nous recrutons de 16 ans à 55 ans. Donc oui, vous avez votre place ! L'union fait la force du groupe.

(Je suis une femme, je ne suis pas sûre de trouver ma place). Actuellement, les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme comptent 25% de femmes dans leur effectif, 26% pour la compagnie d'Ambert. C'était encore 10% il y a 5 ans.

Soyez rassurées, votre place n'est plus à prouver !

Sachez aussi que la mise en place d'une convention avec votre employeur peut être possible. Celle-ci vous permet de vous former plus facilement, voire de partir en intervention pendant le travail. En effet, nous avons particulièrement besoin de vous en journée, là où la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires est la plus faible, mais où le nombre d'interventions est le plus conséquent.

Enfin, nous recrutons aussi des infirmières/infirmiers et médecins pour assurer le suivi médical des sapeurs-pompiers ou pour partir en intervention.

Alors, prête ? Prêt ? On vous attend !

Venez partager nos valeurs d'entraide et de solidarité.

Renseignements :

- <https://sapeur-pompier.sdis63.fr/volontaire>
- Directement à la caserne la plus proche de chez vous ou en mairie
- Contactez notre officier de compagnie en charge de la promotion du volontariat, le capitaine Sylvain Bastide au 06 28 77 63 88 ou par mail s_bastide@sdis63.fr



Toit de l'église de Marat

Septembre

Exposition peinture

Les 13, 14 et 15 septembre, 9 artistes peintres amateurs ont exposé leurs œuvres à la salle des fêtes. L'exposition foisonnante, riche de 130 tableaux, organisée sous couvert de l'association «gym détente» a attiré de très nombreux visiteurs. Une belle mise en lumière du travail et du talent des artistes du terroir. Pastel, aquarelle, huile, fusain... différentes techniques attestaient de la diversité des sources d'inspiration. Après le ravissement des pupilles, les visiteurs ont flatté leurs papilles en partageant le verre de l'amitié avec les artistes participants :

Exposants : Christian Carbon, Monique Compang, Frédérique Coudrey, Marie-Christine Faye, Jean-Pierre Marret, Joëlle Gouttefangeas, Martine Merly, Céline Pelfrène et Yvette Pouget.



Octobre

Édition record pour la randonnée des châtaignes



Dimanche 20 octobre s'est déroulée la quatrième édition de la randonnée des Châtaignes. Organisée par le club Gym Détente, ce sont près de 200 marcheurs et vététistes (édition



record) qui ont sillonné les chemins plus ou moins pentus de Marat et de la Chapelle Agnon. Soleil et paysages magnifiques pour la randonnée, goûter délicieux et réconfortant à l'arrivée.

Le salon du bien-être

Samedi 26, le comité des fêtes proposait une séduisante et inédite manifestation pour la commune, à savoir le salon du bien-être. A la salle des fêtes, de nombreux exposants proposaient leurs produits tandis qu'ateliers (écriture, Yoga, relaxation, numérologie...) et conférences rythmaient la journée. Tous les bénéfices ont été à la ligue contre le cancer.



Halloween pour les enfants

Le 31 octobre, peur sur le village en ce jour d'Halloween. L'association des parents d'élèves proposait ainsi aux enfants de se déguiser et d'aller terroriser les habitants ne donnant pas assez de confiseries. Aux dernières nouvelles, la générosité des Maratois a permis de bien garnir les sacs des 30 petits monstres.



Novembre

Commémoration du 11 novembre 1918

Commémoration du 11 Novembre 1918 sous la présidence de M. Philippe COSTE, 1^{er} adjoint.



Décembre

Véritable succès du Marché de Noël

Le marché de Noël a une nouvelle fois enchanté petits et grands, transformant la salle des fêtes de Marat en un lieu magique de fête et de convivialité. L'événement, organisé avec passion par l'association des parents d'élèves, a rencontré un vif succès.

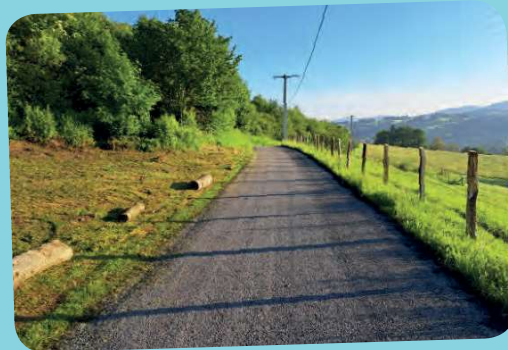
La vente des produits réalisés par les petits lutins maratois a attiré de nombreux visiteurs. Des objets décoratifs aux petites gourmandises, chaque stand était un reflet de l'enthousiasme et de la créativité ! Pour la première fois, des huîtres étaient également proposées aux visiteurs, une véritable réussite...

Mais ce qui a fait briller les yeux des enfants, c'était la présence du Père Noël, véritable star de la salle ! Tout de rouge vêtu, il a distribué des papillotes et a apporté une touche de magie supplémentaire.



En 2024, la situation financière de la commune s'améliorant, un programme de travaux de voirie conséquent a pu être lancé. La route allant du « chêne » du Mas au Teilhet, les chemins des Mortains, du Got de Dore et de la grangette ont été refaits.

Nos employés des services techniques ont également beaucoup œuvré dans toutes les tâches plus ou moins courantes, comme du débroussaillage au chemin de la Croix Verte en prévision de la randonnée des Châtaignes.



Pour 2025, la commune prévoit une nouvelle phase de travaux de voirie, notamment la fin de la route menant du Teilhet au croisement avec la RD97, la descente de la croix de la Rodette en direction du bourg, un secteur vers le Vivier, Forasse, les Pièces, également un secteur aux Châtoux, et pour terminer le chemin reliant les Pièces à Chebance.

En octobre le Réseau Ferré Livradois-Forez Velay a remis en état le passage à niveau de la Sauvanie. Une bonne nouvelle pour les usagers des hameaux.



Livraison des commandes groupées de granulées

Pour la seconde année, la commune a proposé un achat groupé de granulés de bois. L'opération a très bien fonctionné et sera renouvelée en 2025. Merci de vous manifester dès le mois de mars pour les intéressés.

Contact : Philippe Coste

Plan de lutte Maratois contre le Frelon asiatique



- le piégeage de printemps*
- le piégeage curratif

*Le cycle biologique des frelons asiatiques est annuel ; seules les femelles fondatrices de la nouvelle génération survivent à l'hiver. Elles se mettent en hivernage dans des endroits abrités et émergent au début du printemps pour fonder de nouvelles colonies. Le piégeage des fondatrices permet de faire diminuer significativement le nombre de nids.



QUAND PIÉGER ?



Pendant une période de 2 mois maximum à partir de début février et jusqu'à fin mai. Débuter le piégeage selon le climat local, après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés.

Marat souhaite lutter activement contre le frelon à pattes jaunes, non seulement pour préserver nos ruchers mais également pour prévenir au maximum le risque pour les personnes, tout en impactant le moins possible la biodiversité (abeilles, bourdons, mouches, papillons, libellules...). La municipalité met donc à disposition gratuitement de ses habitants des pièges à frelons de type BeeVital (15 à 20 pièges pour 2025). Ce système de piégeage permet de capturer naturellement l'espèce envahissante tout en laissant sortir sans difficulté les abeilles et les autres insectes. La stratégie est de mailler la commune avec ce type de pièges et de procéder à un comptage afin de déterminer les zones de forte infestation. Renseignement en mairie. D'autres actions sont également à l'étude par l'association du rucher communal et la municipalité, notamment une première réunion des apiculteurs du secteur.

Seuls les frelons asiatiques doivent être pris au piège, pas question de tuer les autres insectes. Ci-après la recette pour un bon piégeage :

- 1/4 volume de bière
- 1/2 volume de vin blanc sec (répulsif impératif pour éviter de piéger les abeilles)
- 1/4 volume de sirop de fruits rouges

Plus d'info au GDSA 63 (contact : Louis Meurant pour Marat)

Pourquoi enlever le nid de frelon détruit après traitement ?

En cas de traitement chimique, il faut enlever le nid le plus tôt possible après la mort des frelons, de façon à ne pas intoxiquer la faune qui va rapidement venir se nourrir des larves du nid, et le faire éliminer dans le circuit adapté au retraitement de ce type de déchet.

● Vous avez un projet immobilier ? N'hésitez plus et construisez à Marat

Quelques terrains dans le lotissement de La Bertigne restent immédiatement disponibles. Pour rappel, tous les terrains sont viabilisés (EDF, eaux usées, eau pluviale, gaz de ville, fibre internet.)

De 500 à 1000 m² - 10 à 15 €/m²



4 & 5/5/24 : Tour cycliste du Pays d'Olliergues



Les 4 et 5 mai, s'est déroulée la 21^e édition du Tour du Pays d'Olliergues. Cette course de cyclisme de niveau national se dispute par étapes sur Marat et les communes avoisinantes. Les meilleurs juniors (U19) de l'Hexagone étaient au départ et la course a été âprement disputée. Après une première étape où **Baptiste Grégoire** s'est imposé au sprint, **Léo Busson** remportait, lui, le contre-la-montre du dimanche matin à Marat. Au terme d'un final époustoufflant combiné à un suspense intense, le jeune Britannique **Théo Anderson** s'est imposé de justesse, devenant par la même occasion le premier coureur étranger au palmarès.

Étape 1 : Saint-Gervais-sous-Meymont - Vertolaye (98,5 km)

Étape 2 : Contre-la-montre individuel Vertolaye - Marat (8,3 km)

Étape 3 : Marat - Le Brugeron (90,5 km)



26/6/24 : Rand'Auvergne



650 pilotes ont pris le départ samedi 29 juin pour 210 kilomètres à travers les monts du Livradois-Forez. Une première journée vraiment typée enduro avec comme chaque année de jolis sentiers et les habituelles voies romaines, qui ont occasionné quelques suées aux moins bien préparés.

Parmi ces magnifiques spéciales qui font la réputation de l'épreuve, l'ES1 à Marat était la plus longue avec 8700 m. Elle avait été banderolée le week-end précédent. Malheureusement, le violent orage de grêle qui s'est abattu la veille sur la commune, a fortement impacté le nombre de spectateurs et de bénévoles, ces derniers devant redoubler d'efforts pour

assurer la sécurité et la bonne organisation.

Au final, **Valerian Debaud** était vainqueur de cette édition, qui d'après lui était la classique la plus dure de sa carrière.



19/05/24 : Ligue AURA de Trial

Le 19 mai, le Moto Club du Livradois a organisé un trial de ligue au lieu-dit la Croix de Hérès, 2^e épreuve comptant pour le championnat AURA zone ouest Trial 2024. C'était l'occasion idéale pour découvrir ou admirer les prouesses des 53 pilotes et passer une très belle journée de trial sur un site devenu mythique. Il faut préciser que les bénévoles du Motoclub avaient bien œuvré dès avril pour débroussailler et rendre la place nette.

Au terme de la journée, **Félicien Saussac** s'imposait en TR1, **Thomas Legay** en TR2+, **Mathieu Pouget** (le local de l'épreuve) en TR2 et **Jacques Brechard** en TR3+.



Citérium du Dauphiné 2024



La troisième étape du Critérium du Dauphiné 2024 s'est déroulée le mardi 4 juin, entre Celles-sur-Durolle dans le Puy-de-Dôme et Les Estables en Haute-Loire. Le parcours comptait 181,2 km et au kilomètre 40, il passait sur la commune de Marat (sur la RD 906).

INFO



Ambert Livradois Forez aura le privilège d'accueillir le peloton féminin sur son territoire, le jeudi 31 juillet 2025, pour le final d'une étape 100% puydômoise vallonnée, annoncée comme une de celles qui peut donner l'occasion aux meilleures coureuses de s'illustrer. En effet, sur cette fin de 6^e étape, deux temps forts se profilent d'ores et déjà : l'ascension du col du Béal, sommet routier de notre territoire à 1390m, doublée par celle du col du Chansert (1236m), puis une arrivée dans le centre-ville d'Ambert.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

*Date d'ouverture éte selon les dates des grandes vacances scolaires

Horaires vacances	Vacances zone A
Lundi, mardi et jeudi	12h-13h30 17h30-20h
Mercredi	12h-13h30 16h30-20h
Vendredi	12h-13h30
Samedi	14h-18h
Dimanche	9h-12h
Tous les jours 12h-20h	

Tarifs

PERIODE	Adulte	Tarif réduit*
SCOLAIRE	Entrée 3,90 €	2,30 €
10 entrées	35,10 €	20,70 €
Carte d'accès*	2,70 €	2,70 €
ETE**	Entrée 5,90 €	3,90 €
10 entrées	49,50 €	35,10 €
Entrée 2h avant la fermeture	3,90 €	2,30 €
Carte d'accès*	2,70 €	2,70 €

* Sur présentation d'un justificatif : -18 ans, demandeur d'emploi, PMR.
* La 1^{re} fois ou en cas de perte ou de vol ; la carte est nominative et ne peut être revendue à un tiers.

Achetez votre entrée en ligne !

Vous souhaitez gagner du temps en caisse ? Achetez votre entrée piscine sur notre site internet !

Pour une visite occasionnelle (e-ticket) ou pour recharger votre PASS PISCINE, profitez de cette solution simple et rapide, pour gagner en confort lors de votre prochaine venue.

Piscine Ambert Livradois Forez
449D Route du Puy - 63600 Ambert
04 73 82 14 23
info.piscine@ambertlivradoisforez.fr
www.ambertlivradoisforez.fr

PISCINE

AMBERT LIVRADOIS FOREZ

La piscine qui a du pep's !

ambertlivradoisforez.fr

Parc Naturel Livradois-Forez

Finalisation du projet de Charte 2026-2041



Le projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez entre dans sa phase de finalisation. Depuis avril 2024, il a fait l'objet d'un premier examen favorable de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de certains ajustements sur la base des avis de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, du Conseil national de protection de la nature et de la Préfète de la Région.

Début 2025, l'Autorité environnementale donnera son avis avant que l'enquête publique ne se déroule au printemps. Les communes auront à se prononcer sur leur adhésion d'octobre 2025 à janvier 2026.

N'hésitez pas à vous informer sur le site web dédié : <https://2041.parc-livradois-forez.org>

Mise à disposition d'un fonds documentaire et prêt de matériels forestiers



Que vous soyez propriétaire, gestionnaire forestier ou tout simplement passionné par la forêt, le syndicat mixte du parc naturel régional Livradois-Forez prête du matériel forestier et divers ouvrages en lien avec la gestion forestière. Pour réaliser vos diagnostics, suivis ou des opérations de gestion courante : kits de marquage, placettes, tarière, tablette numérique GPS, compas électronique, piège photo... Et parmi les livres à disposition : initiation à la gestion forestière, sols forestiers et pédologie, flore et essences forestières, bois mort et libre évolution des forêts, histoire des forêts françaises, construction.

Pour vérifier la disponibilité, contactez Morgane Malard à la Maison du Parc – 04 73 95 76 18 m.malard@parc-livradois-forez.org

Éloge de la simplicité : (ré)apprendre le bon sens pour les projets d'espace public

Le 18 juin dernier, l'atelier d'urbanisme du Parc naturel Livradois-Forez a organisé une visite de communes ayant fait le choix de la simplicité dans leurs aménagements. À Lamontgie, se côtoient une bande enherbée et une bande de gravillons lavés offrant aux platanes la perméabilité nécessaire au recueil des eaux pluviales et aux piétons le confort pour se déplacer. À Brousse, seule la bande de roulement des véhicules est bitumée, le reste est enherbé offrant des lieux de fraîcheur pendant l'été. À Sauxillanges, les habitants se sont impliqués activement dans la végétalisation du centre bourg et ont fait le choix de réduire le nombre de places de parking.

Un nouveau belvédère à Malvières dévoile les paysages du Livradois-Forez

Quand vous irez à la Chaise-Dieu ou au retour, arrêtez-vous sur l'aire de repos bordant la D906. Ce site offre désormais aux visiteurs un panorama exceptionnel et un lieu de contemplation sur les monts du Forez, du Livradois et sur la plaine d'Ambert. Son aménagement répond à une stratégie plus large visant à renforcer l'attrait touristique de la région et faire de cet endroit une véritable porte d'entrée de notre territoire.



ALFàBus : le transport sur réservation d'Ambert Livradois-Forez

11 lignes, et les 58 communes du territoires desservies : bienvenue sur le réseau ALF à Bus !

À destination des centres-villes de proximité, une flotte de minibus dédiée est à votre

disposition pour vous déplacer en toute sérénité, et ce toute l'année !

- Tarif unique : ticket 3.00 - règlement lors de la montée - Mobi + accepté
- Numéro de réservation unique : 04 80 00 70 00

ESPACE FRANCE SERVICES MULTISITES
SECTEUR OLLIERGUES / VERTOLAYE
Pour vous accueillir et vous guider : Delphine Lécrot et Myriam Corbel
04 73 95 29 58 - msap.olliergues@ambertlivradoisforez.fr

DÉMARCHES INTERNET

- SOCIAL/SANTÉ/FAMILLE
AMELI, CAF, MSA
- ASSURANCE
RETRAITE
- EMPLOI
Pôle Emploi, Mission locale
- LOGEMENT & ÉNERGIE
ADIL, ANAH, NIA PRIME RENOV',
DPE, etc.
- SE DÉPLACER
Le Bus des Montagnes,
covoiturage, etc.
- ACCÈS AU DROIT
CDOF, CDAO

AUTRES SERVICES
Espace Internet
Photocopies, plastification
Numérisation de documents
Bénévolement aux services
de la Communauté de communes
Ateliers informatiques

OLLIERGUES
• Les horaires
Mardi et jeudi 14h-17h
Vendredi 9h-12h // 14h-17h
• Les permanences
• Assistante sociale
(sur rendez-vous)
Mardi matin 9h-12h
• Caisse primaire d'assurance
maladie (CPAM)
Sans rendez-vous, de 9h à 12h
Jeudi 9h-12h et de 14h à 17h
• HABITAT (aides pour la rénovation)
sans rendez-vous, de 9h à 12h
Jeudi 9h-12h et de 14h à 17h
• Conciliateur de justice
L'association Espace France Services
• Mission locale
(sur rendez-vous, de 9h à 12h)
• Centre des impôts
(sur rendez-vous, de 9h à 12h)

VERTOLAYE
• Les horaires
jeudi 9h-12h
• Caisse primaire d'assurance
maladie (CPAM)
Sans rendez-vous, de 9h à 12h
Jeudi 9h-12h et de 14h à 17h

Le centre de loisirs et multi-accueil

Cette année, la crèche à Marat a accueilli deux résidences d'artistes organisées notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) porté par la Communauté de Communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ.

Tout d'abord, avec la compagnie de danse La Libentère, qui a passé une semaine à la crèche. Une semaine riche, où l'équipe et les enfants ont vécu au rythme des ateliers corporels et des échanges. Cette semaine s'est clôturée par un spectacle donné à la salle des fêtes de Marat. Cette résidence a également donné naissance à une exposition photo à la médiathèque à Cunlhat, dans le cadre de la Semaine d'Infor-

mation sur la Santé Mentale (SISM).

Tout au long de l'année, l'association Passeurs de mots a animé plusieurs ateliers et a proposé un grand nombre de formations pour les professionnel(le)s, mais aussi à destination des parents. Cette belle coopération va donner lieu à un recueil audio de comptines d'ici et d'ailleurs. Elle s'est terminée par la présence de Passeurs de mots à la fête de l'été de la crèche.

Le reste de l'année a été rythmé par les rires et les activités des enfants, qui cet été ont pris grand plaisir à jouer dans l'eau à la zone humide.

Retour sur les vacances d'automne à l'accueil de loisirs

Les vacances d'automne se sont déroulées du 21 au 31 octobre 2024. Parmi les temps "forts":

Le spectacle de magie avec Olivier Longhi, où les enfants se sont émerveillés devant des tours plus époustoufflants les uns que les autres.

La journée "inter-centres" au parc des Mèlèzes, à Job, dans le cadre du projet "A table !", porté par Ambert Livradois Forez, où les enfants ont pu découvrir des produits locaux et leur transformation, en présence des producteurs, agriculteurs, boulangers... à travers différents ateliers thématiques.

La venue au centre de la "Ferme des Touminis", avec ses 14 animaux que les enfants ont pu découvrir, approcher, caresser... sauf l'Alpaga, qui n'était pas de très bonne humeur !

La visite du centre d'incendie et de secours d'Ambert, lors de laquelle les enfants ont découvert les infrastructures et le matériel en détail, le tout expliqué de manière adaptée à leur âge par les sapeurs-pompiers présents pour l'occasion.

La grande chasse aux bonbons d'Halloween dans les rues du bourg de Marat. Un grand merci à tous les habitants qui ont accueilli les enfants et leur ont procuré des sourires et des friandises.

Le ciné-goûter à Vertolaye pour le visionnage du film « Linda veut du poulet », sur le thème des souvenirs d'enfance.

Toute l'équipe d'animation de l'ALSH a bien évidemment

aussi proposé aux enfants des temps de jeux, de partage, des moments en extérieur pour s'émerveiller des richesses naturelles, des instants sportifs et des lectures d'albums pour les plus jeunes... la liste n'étant bien entendu pas exhaustive !

Les enfants ont été très chouettes sur cette période de vacances, et les échanges que nous avons pu avoir avec eux ont toujours été enrichissants, et remplis d'émotions !

Au total 57 enfants ont été accueillis par l'équipe, soit 42 familles.



Info SPOT

Félicitations à notre personnel de l'école, en particulier Catherine Chassot.

Une inspection sanitaire de la cantine de l'école de Marat a été réalisée le 19 décembre dernier par les services de la

Direction Départementale de la Protection des Populations 63. Le résultat du niveau d'hygiène a été jugé « TRES SATISFAISANT » (plus haut niveau possible).



L'année 2024 à l'école de Marat : de la Préhistoire aux sorties sportives !

Les élèves de l'école primaire de Marat ont vécu une année scolaire 2023-2024 très riche.



Une année sportive avec un cycle vélo pour les élèves d'élémentaire : les élèves du CP au CM2 ont validé des blocs du SRAV (savoir rouler à vélo), avec les bénévoles du Vélo Club ambertois. Les élèves de CM ont également pu participer en juillet à la Récré des petits Copains à Ambert.

Les élèves d'élémentaire ont aussi fait une belle sortie ski de fond au Col de la Loge, début janvier, grâce au soutien financier de l'APE et de la mairie.

L'illustratrice la Jeanette est venue à la rencontre des enfants, dans le cadre du mois de l'illustration jeunesse organisé

par le réseau des médiathèques. Elle est intervenue dans la classe maternelle et la classe de CM pour un atelier dessin, inspiré par son album « Les gens du parc ». Une rencontre généreuse et foisonnante comme ses illustrations !



Les enfants ont également bénéficié de séances régulières d'école du dehors, en forêt ou à la zone humide, avec l'aide d'Annaig Pensec. Ils ont dans ce cadre commencé une initiation à l'art pariétal, qui s'est prolongée en classe avec leurs enseignantes pour préparer la classe de découverte à Montignac-Lascaux. Les enfants de la MS au CM2 ont passé quatre très bonnes journées. Ils ont pu visiter la grotte de Lascaux IV, la grotte de Rouffignac et le château



de Castelnaud. Au centre d'hébergement, ils ont appris la technique du feu, fabriqué une lampe à graisse et réalisé une peinture pariétale. Les plus grands ont aussi fait une initiation à la spéléologie, très appréciée ! Ce séjour a été financé par les familles, la commune, l'association de parents d'élèves et par des dons d'entreprises locales.

L'année scolaire 2024-25 s'annonce bien remplie également avec 66 élèves et des projets autour de l'alimentation, notamment avec le projet « Au menu » de Passeurs d'histoires!



APE



L'Association de Parents d'Elèves poursuit ses activités avec dynamisme : vous avez pu voir défiler des petits monstres et autres squelettes et sorcières dans les

rues pour Halloween, puis s'est tenu le désormais traditionnel marché de Noël, le **vendredi 13 décembre**. Une belle édition où le Père Noël a régalé petits et grands, une vingtaine d'exposants vous ont proposé divers produits (sculptures, crèches de Noël, savons, bijoux, crochet, couture, calligraphie japonaise, vinaigres et miels, objets de décoration, ...), les bénévoles vous ont régalés avec le vin chaud, les crêpes et croque-monsieur, et la nouveauté de cette année, les huîtres et les escargots. Le spectacle proposé par un papa d'élèves, ainsi que des coins jeux, ont permis aux plus jeunes de passer un moment festif aussi.

Les enfants ont pu découvrir le spectacle «Le Voyage de Léa» le jeudi 19 décembre grâce au financement de l'APE, et ils

ont eu la visite de notre célèbre Père Noël maratois à l'école le vendredi 20 décembre.

La suite de l'année sera ponctuée de plusieurs animations pour lesquelles vous pouvez réserver vos dates : le repas tripes, le dimanche 26 janvier, puis une nouveauté de cette année, le loto, le samedi 15 février, et le concours de belote le samedi 22 mars. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager ces bons moments !

L'APE continue également ses ventes (tabliers, livres de recettes des enfants, sapins de Noël en décembre, et une autre à venir durant le printemps).

Ces différentes manifestations sont rendues possibles grâce à l'énergie d'un comité organisateur dynamique et de nombreux parents bénévoles qui se rendent disponibles sans compter, merci à eux ! Et bien-sûr, ces moments seraient beaucoup moins savoureux sans la participation de nombreux maratois et nombreuses maratoises, fidèles au poste, merci à vous ! Les enfants de l'école sont heureux de pouvoir bénéficier de fonds pour le matériel, divers projets scolaires, sorties et spectacles, et des voyages scolaires épiques.

Comité des fêtes de Marat

Cette année le comité des fêtes s'est investi dans 2 manifestations : la fête patronale et les maratoises.

Lors de la fête patronale nous avons tenu la buvette à la maison Pouzet mais nous avons aussi organisé le repas choucroute le mercredi soir où 150 personnes étaient présentes. Pour les maratoises cette année c'était un repas / spectacle suivi d'un feu d'artifice qui a été très apprécié par un peu plus de 150 personnes qui ont répondu présentes.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous en 2025 lors d'autres manifestations !



Club amitié d'automne



Le Club Amitié Automne a pour vocation de rompre l'isolement des seniors en leur offrant des moments de détente et en favorisant le partage avec d'autres personnes de leur âge et même parfois plus jeunes.

Il permet de discuter ensemble, de se distraire,

d'échanger ses différentes expériences, de s'aider mutuellement mais aussi de se lier d'amitié. Les divers liens sont tissés au travers d'activités multiples. Dernièrement, nous nous sommes déplacés au Moulin Bleu pour un magnifique repas spectacle. Cela donne de multiples occasions aux seniors de faire de nouvelles rencontres et donc de ne pas se sentir seul(e)s ou isolé(e)s.

Le rythme est simple et régulier, les membres se réunissent tous les derniers mardis de chaque mois à la salle des associations. Les nouveaux membres sont les bienvenus, n'hésitez pas.

Société de chasse de la Saint Hubert

Nous voudrions vous expliquer l'utilité des panneaux de signalisation que nous mettons au bord des routes. Nous avons remarqué que certains usagers accélèrent en arrivant sur une zone signalée. Vous ne risquez pas de vous faire tirer dessus. En revanche des animaux sauvages ou nos chiens peuvent traverser devant vous et provoquer un accident si vous les perceutez. Nous vous remercions de ralentir pour votre sécurité et celle de nos chiens.

La chasse devient de plus en plus compliquée car nous sommes

très souvent sollicités par la population et les agriculteurs et malheureusement certains personnes ne souhaitent pas nous voir. Je remercie toutes les personnes qui nous soutiennent pour que l'on puisse avoir un bon équilibre entre notre faune sauvage et les activités de tout un chacun.

Meilleurs vœux à toutes et tous

**Le Président de la société St Hubert de Marat
Rémi Rolhion**

Le rucher communal : une année à oublier

Les premiers pollens (noisetier) n'ont pas tardé à faire leur apparition dès le retour de quelques rayons de soleil en janvier, nos abeilles avec, ainsi que l'espoir habituel de faire une saison pleine et sans pépin. C'était sans compter les caprices de la météo, incertaine jusqu'à tard dans la saison, entraînant nombre de questions. *Fallait-il mettre les hausses ou non ? Diviser pour renouveler le cheptel ? Oui, non ? Quand ? Comment ?*

Les plus assidus auront réussi à s'en sortir, péniblement, en profitant du retour d'une météo raisonnable en deuxième partie de saison.

Dans ce contexte général, bilan mitigé pour le rucher de Marat.

Les animations de début de saison n'ont pas pu se tenir dans de bonnes conditions. L'extraction en juillet, ouverte au public, a cependant réuni une quinzaine de personnes pour un résultat d'environ 30 kilos (à vendre pour les intéressés).

Un nouvel essaim a été produit en cours de saison. Il vient compenser la perte d'une colonie constatée lors de la mise en hivernage. Nous avons donc trois colonies à l'hivernage.

Enfin, bien que tardive, une prédation assez soutenue du frelon est à déplorer en cette arrière-saison, entraînant du stress chez nos abeilles et rendant plus difficile pour elles la constitution des réserves pour passer l'hiver. Concernant ce sujet, une réunion sera organisée durant le premier trimestre 2025 dans le but de coordonner nos actions et de rappeler les bons gestes.

Tous ces éléments démontrent l'absolue nécessité d'adapter nos pratiques aux nouvelles contraintes et, plus que jamais, d'agir ensemble. C'est pourquoi, si vous avez des questions ou si vous souhaitez partager vos connaissances, n'hésitez pas à nous contacter.



Le CLUB NICKEL CHROME EN LIVRADOIS

Désormais installé à MARAT, il compte 66 adhérents dont 36 propriétaires de véhicules anciens et organise, tout au long de l'année, différentes manifestations.

L'assemblée générale du 10 mars s'est tenue à Auberge de l'Estre de Neuville. Un nouveau bureau a été élu avec peu de changement.



Dans notre programme 2024, retenons quelques dates :

- janvier : la galette des rois.
- mars : le repas du Club à Marat a réuni plus de 150 convives.
- mai : premier concours de pétanque au profit des conscrits de Marat (34 doublettes) puis une exposition de voitures pour la fête de Marat.
- juin : réception d'un club de l'Est de la France.
- août : journée pique-nique au Monestier et visite de la papeterie de Giroux.
- septembre : direction Usson en Forez et Saint-André-de-Chalencon pour la grande sortie annuelle du Gaspard des Montagnes (48 véhicules et 95 participants). Puis une sortie dans les Gorges du Tarn.
- octobre : dernière sortie de l'année à Montarchet et Raffin.

Mais également des expositions de nos véhicules pour le Lions Club d'Ambert, à la fête du Brugeron et de Saint-Gervais-sous-Meymont, à la fête des métiers de Viverols.

Le C.N.C.L. remercie la municipalité de Marat pour son soutien.

Contact :

Geneviève GOURCY:

genevievegourcy@gmail.com

Claire QUILLET : clairequil@yahoo.fr



Club gym détente

Avec ses 24 adhérentes, le club Gym Détente se porte bien. L'ambiance y est détendue et amicale, les séances pleines d'énergie. Cette année encore, nous avons organisé un vide grenier et la randonnée des Châtaignes. Cette dernière manifestation s'est déroulée sous un beau soleil, ce qui a attiré 200 participants pour les 2 parcours marche et celui pour le VTT. Un opulent buffet les attendait à l'arrivée. Merci à certains élus pour l'aide qu'ils nous ont apportée.



4^e saison pour MARAT TOP DANSES

Cette année, en plus des cours de danses en ligne débutant et intermédiaire et du cours de danse en couple intermédiaires, quelques nouveautés viennent étoffer le programme avec les



cours de Ballets 1^{er} et 2^e niveau pour lesquels les détails de la gestuelle seront étudiés afin d'être réalisés uniformément par les danseuses et danseurs au cours des différentes représentations.

Pour terminer, un cours d'initiation au folklore auvergnat vient compléter le programme de cette nouvelle saison.

Les cours se déroulent tous les vendredis et sont accessibles à tout public.

Il est possible aussi pour les associations de nous faire participer à leurs animations pour faire les démonstrations des danses énumérées ci-dessus.

L'Expérience PoEthique : écrire « à l'envers » avec vous

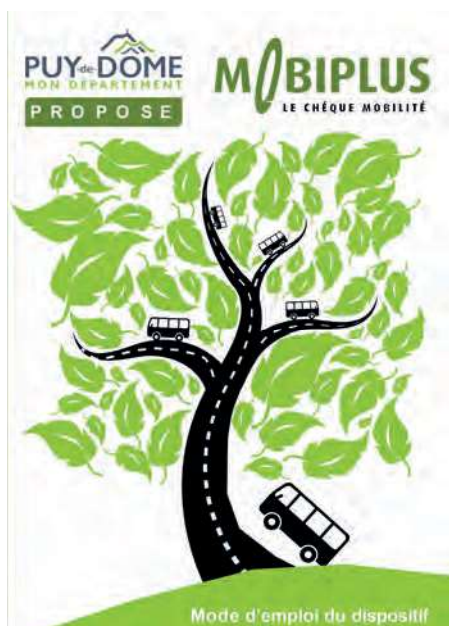
Rachel Thomas, auteure, metteuse en scène et conteuse de l'Autre Cie va résider du mercredi 2 avril 2025 au dimanche 6 avril à Marat. Avec le soutien du Bief à Ambert, elle travaille actuellement à l'écriture d'un spectacle qui pourrait être présenté sur notre commune en 2025/2026. Pour nourrir cette écriture, Rachel viendra, en poésie et en douceur, à la rencontre des habitants questionner notre « infini pouvoir créateur ».

Rachel THOMAS 06 86 46 47 67

Le site de la Cie : <https://lautrecie.wordpress.com/>

Une vidéo présentant une action de porte à porte <https://www.youtube.com/@lautrecie6422/featured>

Facebook : <https://www.facebook.com/LAutreCie/>



Laurent CHAUVIN
Préfet du Puy-de-Dôme

Dans la vie de tous les jours, se déplacer librement est essentiel mais, plus encore, la mobilité est un outil qui favorise l'autonomie des personnes âgées, permet de lutter contre l'isolement et contribue à l'insertion sociale et professionnelle.
C'est pourquoi le Département a mis en place Mobiplus, dispositif simple et solidaire qui accompagne vos déplacements quotidiens, protège votre mobilité et innove pour la qualité de vie des Puydômois.

Vous avez 75 ans et plus, vous êtes bénéficiaire du RSA ou bien vous êtes accompagné par une mission locale ?
Le chèque mobilité vous permet d'aller à moindre coût sur le lieu de votre choix. Il suffit de donner un ou plusieurs des 20 chèques de ce carnet au chauffeur du taxi ou à la société de location de deux-roues.
Chaque chèque a une valeur unique de 3 euros.
Vous trouverez, détaillées dans cette plaquette, les conditions d'obtention et d'utilisation de Mobiplus, mis en place sur tout le territoire du Puy-de-Dôme - hors agglomération clermontoise, déjà desservie par la T2C.

MOBIPLUS est fait pour vous et vous aide à voyager.

Les conditions d'accès au dispositif MOBIPLUS	Je réside en dehors de l'agglomération clermontoise (secteur desservi par le réseau T2C)	
À quoi sert le Chèque Mobilité	J'ai 75 ans et plus Je ne dispose pas d'un véhicule personnel et je ne peux pas être régulièrement transporté par un proche. Je ne réside pas en EHPAD.	Je suis bénéficiaire du RSA
Comment utiliser le Chèque Mobilité	Je peux utiliser les chèques pour tous mes déplacements : • le taxi, partenaire de l'opération.	J'ai moins de 26 ans et suis accompagné par une mission locale
Comment se procurer le Chèque Mobilité	Je remplis le formulaire et je le retourne au : Conseil départemental du Puy-de-Dôme Pôle Solidarités Sociales Direction Solidarité et Cohésion Sociale Service Mobilité Solidaire 24, rue Saint-Esprit 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex Ma demande sera examinée par les services du Conseil départemental. Si un avis favorable m'est donné, je recevrai le chèque à mon domicile.	Les chèques vont me permettre de faciliter mes déplacements pour réaliser mes démarches d'insertion sociale et professionnelle (rechercher un emploi, me rendre à un entretien d'embauche, à un stage, une formation...).

Chaque bénéficiaire recevra un carnet « Chèque Mobilité » contenant 20 chèques d'une valeur unitaire de 3 euros.
Ce chèque est renouvelable deux fois par an (soit 3 chèques par an).

Les pompiers et JSP

Nous sommes intervenus 258 fois cette année (chiffre au 5 décembre). Notre centre est composé de 33 sapeurs-pompiers issus des communes de Marat, Olliergues, Vertolaye, Bertignat et la

Chapelle-Agnon. Nous avons vu arriver cette année 2 nouvelles recrues, Marie Sanitas et Pierre Chantelauze, mais 4 personnes sont parties. Nous sommes toujours à la recherche de personnes désireuses de s'engager dans nos rangs. N'hésitez pas à venir à notre rencontre lorsque nous sommes à la caserne ou lors des fêtes patronales.

Si vous avez envie de vous investir au sein d'une équipe dynamique et de servir la population, vous pouvez nous contacter au 06 18 00 92 63. L'ensemble des sapeurs-pompiers du centre vous souhaite une très bonne année 2025.



Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de MARAT

Cette année la section accueille 6 nouveaux jeunes issus de différentes communes de l'arrondissement d'Ambert, ils débutent une formation de 4 ans. Notre effectif se compose de 22 JSP répartis en 4 groupes.

Cette année, nous n'avons pas eu de JSP ayant terminé leur cursus. Mais nous nous sommes focalisés sur la formation des groupes restants, en insistant sur l'aspect théorique et pratique de leurs futures missions (lutte contre les incendies, sauvetage de personnes, ...).

Au-delà de l'aspect formation, nos jeunes se sont brillamment comportés lors des diverses épreuves sportives organisées par le département. Nous avons obtenu de nombreux podiums et des qualifications lors des épreuves régionales et nationales. Félicitations aux médaillés et qualifiés ainsi qu'à tous les participants !

En fin d'année avec le club de plongée d'AMBERT, nous avons eu droit à une initiation à la plongée à la piscine d'AMBERT. Ce moment nous a permis de nous retrouver tous ensemble et de partager une activité qui n'est pas dans le cadre de la formation.

Si des jeunes sont intéressés, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact en appelant le 06 60 08 98 60.

À noter que le recrutement a lieu en mai pour une rentrée en septembre, la formation dure 4 ans. A la fin de ces quatre années le jeune deviendra sapeur-pompier volontaire et pourra intégrer un centre sans aucune autre formation. Conditions de recrutement :

- Être âgé de 13 ans ou 14 ans au plus.
- Inscription par lettre de motivation avant le 30 avril de chaque année.
- Satisfaire aux tests de recrutement.
- Être apte médicalement.
- Être passionné par le métier de sapeur-pompier.
- Aimer le travail en équipe.
- Avoir le sens du respect et de l'obéissance.
- Être sportif si possible.

Les cours se déroulent les samedis, environ tous les 15 jours hors vacances scolaires. Toutefois les cours peuvent se dérouler sur l'ensemble de la journée ou seulement une demi-journée.

Composition du bureau :

- Président : Alban Mathias • Vice-Président : Jérôme Londiche • Trésorier : Franck Courpiere
- Secrétaire : Gaëtan Chevarin
- Membre : Patrick Mathias, Ludivine Londiche, Frédéric Convert du CI Job.
- Aides formateurs : Sébastien Roux du CI Bertignat ; Philippe Rangheard du CS Ambert ; Ingrid Champier du CI Marat / Olliergues

Comme chaque année nous remercions les amicales de sapeurs-pompiers, les Conseillers Généraux, les maires et certaines entreprises qui nous apportent une précieuse aide financière et technique.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers et tous les encadrants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Cette année, nos pages historiques vont pendre une forme différente. Jean-François Crohas, contributeur habituel à ces pages ne s'en offusquera pas mais nous pensons que ce témoignage unique doit être mis en lumière. Vous trouverez donc ci-après une lettre adressée à Patrice Douarre, Maire de Marat, durant l'été 2024 ainsi que le parcours de notre auteure.

Extrait du courrier du 30 juin 2024 de M^{me} Eliane Gluckman aux Maratois en souvenir des années qu'elle y a passées pendant la seconde guerre mondiale (de 1942 à 1945).

Mon nom de naissance était Sztrosberg, le prénom de ma mère Ida, dénominations sous lesquelles des souvenirs ou traces écrites de notre séjour à Marat pourraient avoir persisté.

Je suis née à Paris le 25 Février 1940 de parents immigrés juifs polonais. Mon père était docteur en médecine exerçant à Paris, ma mère couturière. J'ai été déclarée Française à ma naissance.

Peu après ma naissance, mon père a été envoyé en mission au Sénégal, comme médecin, par le Ministère des colonies. Malheureusement, le paquebot qui le transportait a été torpillé par les allemands au large des côtes africaines, et ma mère s'est retrouvée veuve de guerre.

En 1942, ma mère et moi avons dû fuir Paris pour échapper aux rafles. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvées à Marat, où elle a rejoint son frère qui travaillait à Vertolaye comme ingénieur chimiste. Nous y avons été accueillies avec chaleur par la population qui a veillé sur nous et nous a aidées à échapper à la milice.

J'ai été accueillie et éduquée par sœur Louise et sœur Augusta à l'école catholique du village alors que ma mère logeait chez M. Valadier dans le village. Je me souviens qu'il m'avait fabriqué des sabots et un traineau. Je me souviens aussi de Denise Planat. (...) J'ai été baptisée dans votre église, ce qui devait me permettre d'échapper à de possibles rafles.

Il y avait aussi trois autres enfants juifs avec leurs familles dans le village. Nous avons tous été sauvés grâce à l'amitié, au dévouement et au courage de la population. C'est pourquoi, bien qu'avec beaucoup de retard, je tiens à exprimer ma reconnaissance à votre commune.

Par la suite, nous sommes rentrées à Paris. Ma mère avait tout perdu. J'ai été pupille de la nation et grâce à son courage, j'ai pu poursuivre mes études. Je suis devenu médecin, professeur des universités, chef de service d'hématologie à l'hôpital Saint-Louis à Paris. J'ai été pionnière en France du traitement par greffes de cellules de moelle osseuse puis de cellules du cordon ombilical, ce qui a permis de guérir des milliers de malades, dont des enfants atteints de leucémies et autres maladies hématologiques mortelles. Ces malades doivent en quelque sorte leur guérison aux Maratois sans qui rien de cela n'eût été possible.



Cette lettre était accompagnée de photographies anciennes et d'un acte de baptême. A partir de ces éléments, nous avons débuté une petite enquête auprès de quelques habitants de la commune vivant à Marat pendant la seconde guerre mondiale.

Plusieurs anciennes élèves de l'école libre se souviennent de « la petite fille aux nattes brunes ». D'autres témoignages expliquent aussi que des enfants fuyant les bombardements dans la zone occupée ont été protégés par des habitants de Marat. Les sœurs soutenues par des laïques du village se sont organisées pour subvenir à leurs besoins en ces temps difficiles où la nourriture était rationnée. Tous ces témoignages sont précieux et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué et contribueront à cette enquête.

Cette histoire d'hospitalité fait écho à de nombreux autres récits similaires dans les campagnes de la zone libre. Le plateau du Vivarais-Lignon en Haute-Loire est connu pour avoir abrité de nombreux Juifs fuyant le régime de Vichy. Près d'une centaine d'habitants de ce plateau ont reçu le titre de « Juste parmi les nations » attribué par Yad Vashem. Des habitants de villages du Livradois Forez (Vertolaye, Domaize, Ambert ou Courpière) ont aussi permis une somme importante de micro-sauvetages. Ces actes de solidarité ont sans doute été bien plus nombreux que ceux aujourd'hui documentés par les historiens. Ces sauvetages sont souvent restés secrets et la modestie des hôtes et des hôtesse ne les a pas mis en lumière.

Aujourd'hui, le témoignage d'Eliane Gluckman vient honorer la mémoire des personnes qui l'ont courageusement accueillie et permis d'échapper aux camps de concentration où 6 millions de Juifs ont péri.

La commune souhaite contribuer à sa manière au souvenir de la Shoah. Nous accueillerons la professeure émérite Eliane Gluckman le 14 février prochain pour un moment de témoignage auprès des élèves de l'école puis à la salle des fêtes. Un programme est en préparation à l'heure où ces lignes sont écrites. Nous vous le communiquerons via les réseaux habituels (Illiwap, site internet, facebook, affichage...).

Appel à contribution :

Si vous avez des témoignages ou des photos de Marat datant de cette époque nous serons ravis de pouvoir vous rencontrer. Nous cherchons aussi des témoignages de personnes ayant bien connu M. et M^{me} Valadier et Denise Planat, cuisinière de l'école communale. N'hésitez pas à contacter la mairie qui fera suivre à la personne chargée de recueillir les récits.



Parcours professionnel d'Eliane Gluckman

Médecin et chercheuse française de l'Inserm à l'hôpital Saint-Louis de Paris. Elle est nommée professeur d'hématologie en 1976 et dirige le département de transplantation de moëlle osseuse à l'hôpital Saint-Louis. Professeur émérite à l'université Paris Diderot et médecin des hôpitaux à l'Hôpital Saint-Louis de Paris, elle est une spécialiste de la greffe des cellules souches du sang.

Assistée par son équipe, elle a mené la première greffe mondiale de sang de cordon chez l'humain, en 1987 ce qui lui permet de guérir un enfant atteint d'anémie de Fanconi. Elle est aussi connue pour l'importance de ses travaux en matière de transplantation. Avec l'aide de Hal Broxmeyer, elle a pu démontrer que le sang de cordon pouvait être utilisé comme une source de cellules souches. Éliane Gluckman continue ses recherches sur la transplantation de sang de cordon, ainsi que sur les maladies congénitales de la moëlle osseuse.

En 2010, elle reçoit le prix d'honneur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Depuis 2013, elle anime une équipe de recherche au sein du département de biologie médicale du Centre scientifique de Monaco, permettant ainsi la gestion de l'observatoire International sur la Drépanocytose.

Félicitation à Daniel Debris

Comme vous le savez, Marat est très attaché au souvenir des anciens combattants qui nous permettent de vivre aujourd'hui dans un pays de liberté et d'égalité.

Les combats ne sont pas seulement déroulés sur notre territoire, mais également en Afrique du Nord (AFN) avec la guerre d'Algérie où un nombre important de nos compatriotes a pris part.

Avec la médaille du Djebel, l'UNC récompense ses adhérents, anciens combattants AFN, qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein de l'association en leur remettant cette décoration interne. La commune est donc fière et honorée de compter parmi ses habitants Daniel Debris qui vient d'obtenir la médaille de bronze du Djebel.



Liste établie en date du 04 janvier 2025

Naissances

• DOUSSON Aaron	DOUSSON Jonathan & MASSÉ Johanna	La Sauvanie	le 16 mai 2024
• BASSINET Many	BASSINET Arthur & LORI Gwendoline	La Sauvanie	le 18 mai 2024
• RAYMOND Jeanne	RAYMOND Jérémie & COMAND Fanny	Route de la Veyssière	le 20 août 2024

Mariages

• FENEYROLS Sébastien & BERNARD Loïc	La Sauvanie	le 11 mai 2024
• NIJHUIS Robertus & HARBERS Ellen	La Sauvanie	le 31 mai 2024
• THIEBAUT Salomé & LUGNE Elisa	La Dinasse	le 07 juin 2024
• GAUDRY Laurent & IGONIN Pascale	St James	le 21 septembre 2024

Décès

Comme l'an dernier, nous vous communiquons tous les décès transmis à la mairie de Marat en 2024 :
les personnes décédées sur la commune, les personnes nées sur la commune ou inhumées sur la commune.

Non résidant à Marat

• FRITEYRE Jeanne, veuve Baurez	97 ans - Ehpad Arlanc	le 1 ^{er} janvier 2024 (née au Redon, le 20 mai 1926)
• VIALLE Roberte, veuve Jolly	92 ans - Vichy	le 23 janvier 2024 (née à la Planche le 07 juin 1931)
• BINSFELD Paul	62 ans - Les Fayes	le 23 janvier 2024 (né à Villeneuve St Georges le 05 juillet 1961)
• TAILHANDIER Jean-Claude	86 ans - La Vessière Haute	le 04 février 2024 (né à Clermont-Ferrand, le 30 août 1937)
• BOSDECHER Benoît	85 ans - La Forie	le 18 février 2024 (né à La Côte le 27 décembre 1938)
• TARRIT Aimé	87 ans - Job	le 20 avril 2024 (né au Gripel le 25 août 1936)
• BÉAL Raymonde, veuve Fontbonne	96 ans - Ambert	le 15 mai 2024 (née à Chassignol le 09 mai 1928)
• CHEZAL Lucette, (épouse Buisson)	91 ans - Ehpad de Cunlhat	le 19 juin 2024 (née au Genilhat le 11 décembre 1932)
• BRETOGNE Roland	57 ans - Olliergues	le 10 août 2024 (né à Ambert le 22 mars 1967)
• BUISSON Genêt	93 ans - Ehpad de Cunlhat	le 16 août 2024 (né à Belfort le 17 mars 1931)
• GIRAUD-MALLIER Marcelle, veuve Montillet	93 ans - Cébazat	le 27 septembre 2024 (née au Bost le 22 novembre 1930)
• FONTBONNE André	83 ans - Le Brugeron	le 15 octobre 2024 (né aux Fournets le 15 mai 1941)
• FAUCHER Yvette, veuve Panefieu	89 ans - Biot	le 17 octobre 2024 (née à Marat le 03 octobre 1935)
• LACHAMPT Henri	86 ans - Belgique	le 04 novembre 2024 (né au bourg de Marat le 20 juillet 1938)
• BERARD Mireille, veuve Debarge	63 ans - Mirat	le 20 décembre 2024 (née à Ambert le 30 juillet 1961)
• CHALET Jean	84 ans - Crouy	le 22 décembre 2024 (né à La Ramie le 08 août 1940)

Des Professionnels à Votre Service

Nos commerces, artisans, producteurs, entrepreneurs...

• Boulangerie épicerie Aux plaisirs du pain (M. Grandjean)	Le Bourg	04 73 95 28 66	
• Garage automobile de la Dore (Cyril Gourcy)	Le Genilhat	09 81 27 22 00	
• Les Fleurs Nomades (Annabelle Micard)	Le Genilhat	06 61 87 50 90	
• Plomberie chauffage sanitaire zinguerie (Sarl Gourcy)	Le Pradel	04 73 95 22 21	
• Plomberie chauffage ramonage (Bruno Gourcy)	Les Chatoux	04 73 95 37 78	
• Hôtel Restaurant Le Marat	Le Bourg	04 73 95 24 34	www.hotellemarat.com
• Menuiserie (Frédéric Londiche)	Les Plaines	06 61 77 76 16	
• Chambre et table d'hôtes La Maison du Chevalier (Jan Robert & Ellen)	La Sauvanie	07 57 08 55 23	www.lamaisonduchevalier.com
• Gîte le Sabotier (Dominique Gervais)	La Sauvedie	06 83 41 09 62	www.sabotier.jimdofree.com
• Gîte la Chapelière (Anne Peinchaud)	Le Bouchet	06 70 88 50 10	www.lachapeliere.jimdo.com
• Gîte Chez Félix et Amélie	Le Bourg	06 98 99 30 41	www.chezfelixetamelie.jimdofree.com
• Lieu ressource sur la nutrition Ana'chronique Ateliers-repas, chambre d'hôtes (Élisabeth de la Fontaine)	Darnapesse	04 73 95 38 12	www.anachronique.fr
• Charpente menuiserie (Nicolas Pineau)	La Dinasse	04 73 95 27 79	
• Mécanique Dore Maintenance (Didier Gourcy)	Le Pradel	04 73 95 23 97	
• Transport de bois (Christophe Couyras)	ZA La Dinasse	04 73 95 27 89	
• Exploitant forestier (Dominique Gilbertas)	Chantegrel	04 73 95 23 22	
• Travaux forestiers (Alain Delair)	Le Genilhat	04 73 95 56 87	
• Débardage forestier (Daniel Taillandier)	La Penderie	04 73 95 27 76	
• Entretien espaces verts (Alain Béal)	Les Plaines	04 73 95 20 56	
• Terrassement et travaux publics (Jean-Louis Verdier)	Les Planchettes	06 61 83 74 03	
• Écurie équestre de La Dinasse (Élisa Ligné)	La Dinasse	06.31.97.05.00	
• Transport Jeremy Raymond et frères	ZA La Dinasse	04 73 95 50 87	
• Des Pains sur la Comète (Charlotte Pauly)	Le Coudert Haut	06 30 63 20 90	
• Alumétal soudure (Cédric Pulby)	La Sauvanie	06 07 88 06 37	
• Vannerie (Emilie Vaucamps)	Fougères	06 38 23 59 83	
• Psycho énergétique – Magnétiseuse – Accompagnement (Wanda Masset)	Gondialasse	06 84 92 75 32	
• Broyage et travaux forestiers pour particuliers (Ludovic Gourcy)	Les Plaines	06 64 96 02 90	
• GAEC des LYS (Christian et Séverine Taillandier)	Les Châtoux	04 73 95 38 73	
• Hameau des granges (Layth)	Les Granges	07 77 96 98 13	air.tl/5TfFyg6D
• Gîte L'atelier (Cédric Pulby)	La Sauvanie	06 07 88 06 37	
• Chambre d'hôte - (Kerrie Evea)	La Griffolle	04 73 95 28 87	
• Régie son et lumières - La Cav' à Zique (Christophe Agati)	La Griffolle	06 40 99 08 08	lacavazique@gmail.com
• Taxi Missonnier	Ambert	04 73 82 42 34	taxi.missonnier@laposte.net
• CNet (Aurélien Chovet)	La Bertigne	06 61 30 40 79	chovetaurelien@orange.fr
• Travaux terrassement, aménagement extérieur, travaux divers, eaux pluviales, assainissement individuel	La Rodde	06 67 15 78 58	fabricevye.tp@gmail.com
• Coaching en développement professionnel, bilan de compétences et ikigai (Claire Garanger)	Vye TP		
• Équateur - vêtements, décoration, artisanat (Mme Dupic)	La Sauvanie	06 20 99 21 54	hello@clairegaranger.fr
	La Sauvanie	06 58 42 64 31	